



# FORMATION 2024 DU CRGE OCCITANIE

*Les bases du droit du travail*

# LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

## PUBLIC VISÉ

Les dirigeants et animateurs de groupements d'employeurs de la Région Occitanie (Président, directeur, responsable, animateur, secrétaire ...) et leurs adhérents.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etablir un contrat de travail en GE ;
- Appliquer les règles de mobilité en GE ;
- Appliquer l'égalité de traitement en GE ;
- Calculer ses effectifs pour gérer ses déclarations sociales.

## PROGRAMME

- 1 - Formaliser le contrat de travail :
  - Le montage contractuel :
  - L'embauche en CDD ;
  - L'embauche en CDI.
- 2 - La mobilité en GE :
  - L'organisation contractuelle de la mobilité ;
  - La gestion des différents temps de trajet.
- 3 - Egalité de traitement :
  - Le principe général ;
  - Déclinaison aux salariés embauchés en GE.
- 4 - Le décompte des effectifs et les obligations associées:
  - Les principes posés par la Loi Travail du 8 août 2016 ;
  - Conséquences en matière de représentation du personne.

## MODALITÉS PRATIQUES

L'inscription se fait au minimum 15 jours ouvrés avant la formation [en cliquant ici](#).  
La formation se tiendra dans nos locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite,  
41 rue Yves Montand 34080 **MONTPELLIER**

## DATE ET DURÉE

La formation se tiendra le **jeudi 25 avril 2024 de 9h à 17h00**. Elle est menée sur **une durée de 7h**.  
Le **coût de la formation** s'élève à : **700 € HT/TTC** pour les salariés, **280 € HT/TTC** pour les bénévoles associatifs.

# LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

## OUTILS D'EVALUATION ET CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Auto-évaluation en début et fin de formation ;
- Evaluation à J+60.

## ACCESSIBILITÉ

En cas de handicap, merci d'en informer le responsable de formation afin de prévoir une procédure d'accueil et de suivi en lien avec nos partenaires.

## METHODE

- Apports théoriques et pratiques via le témoignage de GE ;
- Mises en situation, jeux de rôle et retour du groupe (implication active) ;
- Accompagnement des bénéficiaires de la formation sur site, retours d'expériences ;
- Management de projets.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Intervenants : Intervenant : Diane GRELLET (MALLET), Avocate au cabinet d'avocat LIVELY. Une salle de réunion, un ordinateur, un vidéoprojecteur, un paperboard.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**N° Agrément de formation** : 76110147311

**N° SIRET** : 50861831100056

**N° Tel** : 06 33 52 15 59

**CODE APE** : 7830Z

**Adresse du siège social** : VEAS Parc 2000,  
41 Rue Yves Montand, 34080 MONTPELLIER



## PRÉREQUIS

Aucun.